

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

DÉCISION

N° 2024 - 048

Objet : Mission d'audit-conseil en assurance

Marché à procédure adaptée (MAPA). Mission de Prestations Intellectuelles.

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L2122-22, 4° du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres,

Vu l'article susvisé et les délégations qui lui ont été accordées par le Conseil municipal pour la durée du mandat, par délibération n° 2021-061 du 17 mai 2021,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants relatifs à la passation des marchés en procédure adaptée,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence et la mise à disposition du dossier de consultation publié sur la plateforme de dématérialisation www.mp74.fr le 12/02/2024,

Considérant que deux entreprises ont remis une offre dans le délai réglementaire,

Considérant le rapport d'analyse des offres présentant l'offre de la SAS 2B2C CONSEILS comme la plus avantageuse économiquement au regard des critères de sélection définis dans le dossier de consultation.

D É C I D E

ARTICLE 1 : D'attribuer le marché à la SAS 2B2C CONSEILS, située 50, Allée des Hauts de Chaffaud 01330 VILLARS LES DOMBES.

Le montant de la mission est fixé à 2 600,00 € HT, soit 3 120,00 € TTC. La vacation supplémentaire s'élève à la somme de 300,00 € HT, soit 360,00 € TTC.

ARTICLE 2 : De signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion des marchés à intervenir avec les entreprises retenues.

Les crédits sont inscrits au budget.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Vétraz-Monthoux, le 22/05/2024

Le Maire,
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le

